



rapport d'activité 2021

**Département de la cohésion sociale
et de la solidarité**

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.geneve.ch

Sommaire

Chiffres clés _____	4
Editorial _____	6
Priorités pour la cohésion sociale _____	8
Direction du Département _____	10
Petite enfance _____	16
Ecoles et institutions pour l'enfance _____	20
Nouveaux espaces publics et associatifs _____	24
Jeunesse _____	28
Social _____	32
Etat civil _____	36
Pompes funèbres, cimetières et crématoire _____	38
Vie Associative _____	40
Ressources humaines _____	42
Ressources financières _____	44
Glossaire _____	46
Adresses utiles _____	47

Chiffres clés

42'000

42'000 pages consultées en deux mois sur l'application **Genève en poche**.

3'103

3'103 enfants ont participé aux activités **parascolaires**.

12'627

12'627 enfants ont participé aux **fêtes des écoles décentralisées**.

3'132

3'132 **défun.t.e.s** ont été pris.e.s en charge.

93

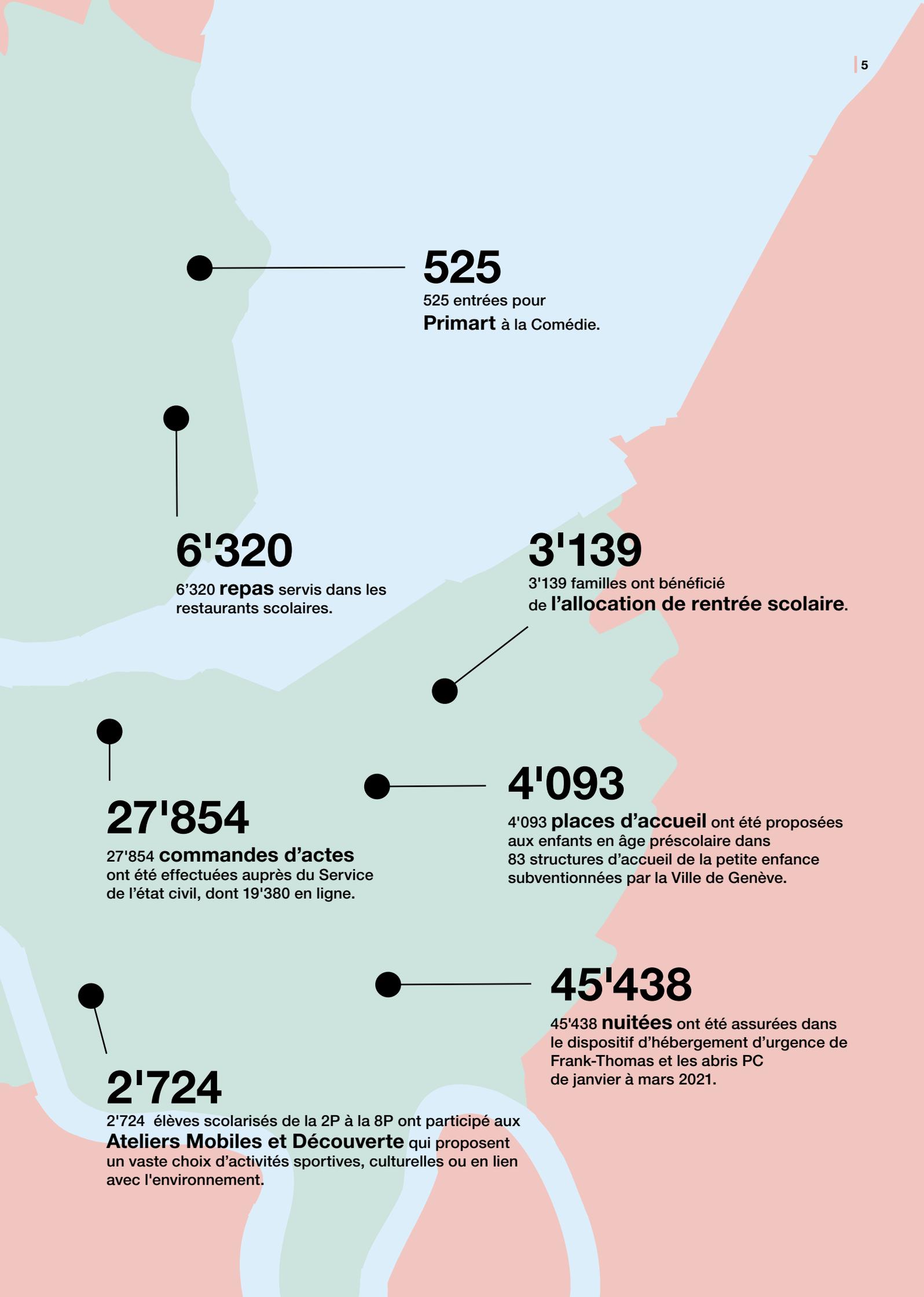
93 concerts, DJ's et fanfares lors de **La ville est à vous**.

65

65 projets ponctuels soutenus par **l'Unité Vie Associative**.

96'000

96'000 **repas** distribués aux personnes en grande précarité.



525

525 entrées pour
Primart à la Comédie.

6'320

6'320 **repas** servis dans les
restaurants scolaires.

3'139

3'139 familles ont bénéficié
de **l'allocation de rentrée scolaire**.

27'854

27'854 **commandes d'actes**
ont été effectuées auprès du Service
de l'état civil, dont 19'380 en ligne.

4'093

4'093 **places d'accueil** ont été proposées
aux enfants en âge préscolaire dans
83 structures d'accueil de la petite enfance
subventionnées par la Ville de Genève.

2'724

2'724 élèves scolarisés de la 2P à la 8P ont participé aux
Ateliers Mobiles et Découverte qui proposent
un vaste choix d'activités sportives, culturelles ou en lien
avec l'environnement.

45'438

45'438 **nuitées** ont été assurées dans
le dispositif d'hébergement d'urgence de
Frank-Thomas et les abris PC
de janvier à mars 2021.

Editorial



Le bien commun au cœur de l'action

L'an dernier, Genève a enregistré un rebond de son économie qui cache mal une réalité contrastée. Alors que certains secteurs connaissent d'importants bénéfices, tout un pan de la société genevoise reste très marqué par les conséquences de la pandémie. Ce constat renforce une démonstration implacable: la précarité et l'exclusion d'un nombre important d'hommes et de femmes marquent durablement les villes malgré un contexte économique favorable.

Nous sommes confronté.e.s à des incertitudes majeures liées à une crise humaine et sociale qui dure, à une crise sanitaire qui va marquer les esprits et, récemment, à des bouleversements géopolitique très graves.

La publication de ce rapport d'activités intervient en effet dans un contexte international tendu qui va sans doute induire, au-delà d'une tragédie humaine effroyable, des conséquences qui auront des répercussions sur les grandes villes, dont Genève. Les défis sont ceux d'un monde où les inégalités se creusent, les injustices augmentent, les mouvements de population liés aux bouleversements climatiques, aux guerres, aux crises économiques se multiplient, où les techniques évoluent très vite.

Les écarts économiques à l'échelle internationale et à l'échelle locale sont préoccupants. C'est un mauvais signal pour le vivre ensemble. De nombreuses personnes sont touchées par la précarité, ou en sont proches, ce qui est le signe d'une société qui dysfonctionne.

Les professionnel.le.s du Département de la cohésion sociale et de la solidarité sont en première ligne pour faire face à ces difficultés, et traiter les situations de jeunes anxieux, déboussolés à l'aube de leur vie active, de personnes âgées rongées par le sentiment d'isolement, voire de rejet. Par leur engagement sur le terrain et leur réactivité, ces professionnel.le.s ont su faire évoluer leurs interventions pour répondre aux besoins les plus urgents.

Ce rapport d'activités offre également une occasion de saluer la collaboration avec le Conseil municipal qui a mis des moyens importants pour proposer des infrastructures et des équipements publics de grande qualité au service des politiques publiques portées par le Département. Je pense également à mes collègues du Conseil administratif qui ont soutenu mon action pour répondre aux défis liés à l'évolution du domaine de la petite enfance.

L'éducation préscolaire est en effet un levier essentiel pour favoriser l'égalité des chances entre tous les enfants. La décision du CA de valider le projet de municipalisation par étapes du domaine de la petite enfance marque une avancée historique, intervenant après près de vingt ans de débats et de nombreux rapports. Cette réforme de la gouvernance doit nous permettre – au-delà du soutien au développement des enfants – d'aider les parents à concilier vie de famille et vie professionnelle, et de valoriser les professions de la petite enfance exercées encore aujourd'hui à plus de 90 % par des femmes.

Avec l'ouverture de la crèche Marie Goegg-Pouchoulin, avec la rénovation particulièrement réussie du Manège, en Vieille-Ville, nous affirmons cette option forte en faveur de la petite enfance et de l'enfance. Marie Goegg-Pouchoulin est une militante genevoise de la première heure en faveur du droit des femmes. Elle symbolise magnifiquement notre engagement en faveur de l'égalité femmes /hommes qui se concrétise, notamment, par le développement des places en crèche.

Au chapitre de l'enfance, je citerai encore l'aménagement de la Bâtie des enfants qui met la nature, la créativité et le jeu – des éléments essentiels au développement des enfants – en libre accès pour les familles, dans un environnement populaire, à proximité de la Ville.

Le lancement du projet de correspondant.e.s de nuit – alors que les tensions sont vives dans certains quartiers quant au partage de l'espace public - vient élargir l'action centrée sur les jeunes des travailleur.se.s sociaux hors murs en faveur d'une cohabitation plus harmonieuse entre les générations. Les jeunes, toujours eux, ont fait la preuve de leur dynamisme et de leur énergie, tant sur le plan des idées – dans le cadre du programme engage.ch qui leur a permis de faire émerger des propositions pour l'avenir de la Cité - que sur le plan de leur créativité, dans le cadre de Primart où ils ont pu exposer leurs talents dans le nouvel écrin de la Comédie.

Face aux jeunes souvent présentés comme les sacrifiés de la pandémie, il est urgent de rappeler les difficultés vécues par les personnes âgées. Elles ont été particulièrement touchées par les mesures de distanciation sociale et par la fermeture de nombreux lieux de rencontre. Plusieurs soutiens ont été proposés afin d'atténuer au maximum les risques d'isolement. Le Département a nourri sa réflexion sur ces questions, notamment avec l'apport de la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury.

Une forte dose de lien virtuel a été instaurée pour pallier certaines contraintes. Même si les écrans ont mauvaise presse dans les relations humaines, nous avons également reçu des retours étonnants, féconds et positifs de certains publics, y compris des seniors, qui ont eu le sentiment d'être associés à cette évolution. Le DCSS a d'ailleurs veillé à proposer aux personnes peu à l'aise avec les outils informatiques des accompagnements adaptés pour éviter de creuser la fracture numérique.

Le Service des pompes funèbres s'est retrouvé en première ligne lors des vagues successives de pandémie. Un hommage émouvant a été rendu aux défunts de la période du Covid-19 à l'occasion d'une Cérémonie collective du souvenir qui a montré, une fois encore, la force du groupe pour aider les individus à dépasser les drames personnels.

Pour l'état civil, l'enjeu principal a été d'assurer les prestations essentielles. Les événements importants des parcours de vie ont pu être enregistrés, et tous les actes correspondants délivrés.

Pour faire face avec dignité et responsabilité au défi majeur du sans-abrisme, nous avons mandaté l'Université de Genève qui a mené une étude très complète sur les besoins en matière d'hébergement d'urgence, en analysant l'offre, les différents dispositifs mis en place tant par les pouvoirs publics que par les associations. L'étude émet des recommandations pour adapter l'hébergement d'urgence aux enjeux actuels et au cadre de la Loi cantonale sur la prise en charge des personnes sans-abri. Dans ce domaine, l'action du Département s'est déployée dans deux directions : affirmer la nécessité d'obtenir une répartition solidaire et équilibrée des rôles et des responsabilités entre les différents communes, d'une part, et élaborer un modèle de politique publique en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires, d'autre part.

En termes de justice sociale, comme de justice climatique, il est essentiel de redonner du sens, de retrouver des valeurs, de remettre au centre de nos préoccupations le bien commun et le bonheur collectif.

Christina Kitsos
Conseillère administrative

Répondre aux besoins préscolaires, scolaires et parascolaires afin de garantir l'accueil et les droits de tous les enfants

La demande des familles pour l'accueil préscolaire et parascolaire va continuer à croître ces prochaines années. Plus de 1'000 places en crèche manquent aujourd'hui en Ville et près de trois enfants sur quatre seront accueillis en 2030 dans les restaurants scolaires, contre un sur deux actuellement. Dans le cadre de cet accueil, chaque enfant doit bénéficier des mêmes droits, d'une prise en charge adéquate, d'un suivi éducatif de qualité et d'une alimentation saine. L'éducation préscolaire et l'encadrement parascolaire des enfants sont des leviers essentiels pour réduire les inégalités.

Points forts 2021 :

- Mise en service de la structure d'accueil de la petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin (171 places);
- Ouverture du nouvel équipement Manège en Ville, qui abrite une maison de quartier, une halte-jeux, un Espace d'accueil enfants-parents, une ludothèque, un restaurant scolaire et une salle polyvalente;
- Elargissement de l'allocation de rentrée scolaire à tous les enfants, mettant fin à une inégalité entre les enfants;
- Dépôt de deux crédits d'investissement en vue de la construction de nouveaux équipements dans les quartiers des Vernets et du Mervelet;
- Reprise de deux restaurants scolaires en ligne directe suite à la décision de l'Association des cuisines et restaurants scolaires de Champel de suspendre ses activités.

Réformer la gouvernance de la petite enfance pour concrétiser l'égalité femmes/hommes et répondre aux besoins des familles

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) entend mener une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes/hommes et pour faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Une réforme de gouvernance de la petite enfance, souhaitée de longue date, permettra de répondre aux besoins des familles, en garantissant la création de nouvelles places de crèches, la qualité des prestations et l'équité de traitement entre les familles. Cette démarche va bien au-delà d'un changement organisationnel. Elle permet d'accompagner et d'appuyer la transformation des représentations et la valorisation des métiers dans un domaine occupé en grande majorité par des femmes.

Points forts 2021 :

- Décision du Conseil administratif d'engager la municipalisation par étapes des structures d'accueil et pour suite des travaux initiés par le Département et le Service de la petite enfance sur la réforme de la gouvernance de la petite enfance;
- Refus du Conseil municipal de la PRD-299 visant à créer une fondation de droit privée pour le domaine de la petite enfance en Ville de Genève;
- Renvoi en commission des finances de la motion 1645 « Petite Enfance : accompagner le changement en Ville de Genève » visant à soutenir les comités bénévoles et renforcer le Service de la petite enfance;
- Préparation de la mise en œuvre de la municipalisation de la première structure d'accueil - Marie Goegg-Pouchoulin - pour la rentrée scolaire 2023 autour de trois axes travail : internalisation du personnel, internalisation des prestations et rôle des comités associatifs.

Renforcer la politique de la jeunesse pour prévenir les ruptures sociales

Plus d'un millier de jeunes gens se trouvent en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire à Genève. Cette situation préoccupante interpelle et milite pour le renforcement d'une politique de la jeunesse. Cette politique promeut un accompagnement des jeunes afin de leur permettre de grandir dans un environnement favorisant le développement harmonieux de leurs compétences intellectuelles, psychosociales, émotionnelles, professionnelles et leur participation à la vie de la Cité.

Points forts 2021 :

- Déploiement du projet pilote de correspondant.e.s de nuit dans le secteur Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles- Saint-Jean afin d'apaiser les tensions, de rétablir le lien au sein de la population et d'assurer une veille sociale dans les quartiers.
- Organisation de fêtes de quartier par La ville est à vous. Sur les onze fêtes de quartier, six ont été l'occasion de fermetures de rues aménagées par des architectes et cinq se sont déployées dans le cadre de marchés culturels.

Construire une politique de la longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarisation des personnes âgées

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur. Par rapport à 2020, une augmentation de près de 30% des personnes âgées de 65 ans et plus est attendue à l'horizon 2030 dans notre pays. A l'horizon 2050, cette augmentation est estimée à 63% pour le scénario de référence.

Le phénomène du vieillissement de la population doit se traduire par la prise en considération des besoins et des aspirations des personnes concernées. Cela implique un accès facilité aux prestations sociales, sanitaires, de loisirs etc., qu'elles soient inscrites dans un cadre légal formel ou qu'elles découlent d'une politique volontariste, de l'administration ou encore de la société civile.

Points forts 2021 :

- Participation du DCSS à l'élaboration du règlement d'application de l'article 4 de la Loi sur la répartition des charges entre les communes et le canton (1er train) précisant les responsabilités des communes en matière de prestations délivrées aux personnes âgées ;
- Développement de l'offre d'activités en ligne et lancement de l'application *Genève en poche* ;
- Activités pour les aîné.e.s dans les quartiers ;
- Obtention d'un poste de délégué.e à la politique de la longue vie dédié à la conceptualisation et la mise en œuvre de ladite politique.

Renforcer la cohésion sociale afin d'améliorer les conditions de vie

La pandémie a produit des effets particulièrement sévères sur les populations dont les liens sociaux étaient fragiles, avec des phénomènes de repli chez soi, de repli sur soi, d'individualisme et de réels risques d'isolement. Il ne s'agira donc pas uniquement de redéployer les prestations pré-existantes mais véritablement de réparer les liens défailants en mobilisant les ressources humaines et matérielles à disposition.

Points forts 2021 :

- Partenariat avec la Croix-Rouge genevoise pour des visites à domicile gratuites assurées par des bénévoles encadré.e.s et formé.e.s ;
- Adaptation des distributions de repas du Club social pour tenir compte des contraintes sanitaires ;
- Table ronde pour questionner les relations intergénérationnelles, mises à rude épreuve durant la pandémie.

Développer l'information sociale

afin de faciliter l'accès aux prestations et lutter contre le non-recours

L'accès aux prestations sociales et financières est un droit. Malgré cela, un grand nombre de personnes passe encore entre les mailles du filet social. Parmi les facteurs qui expliquent le non-recours, il faut retenir la complexité du système administratif, la multiplicité des acteur.trice.s, des supports de communication peu adaptés, le sentiment de honte des ayants-droit et leur crainte quant à des répercussions éventuelles. La lutte contre les ruptures sociales, accentuées par des situations précaires, est un enjeu majeur.

Point fort 2021 :

- Déploiement d'un projet-pilote de Bureau d'information Sociale (BiS), en lien avec le Canton, les communes et les partenaires associatifs, afin d'offrir de manière confidentielle et gratuite un accès facilité à l'information sociale de base, ainsi qu'une orientation vers un organisme spécialisé.

Mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne

afin de contribuer à la lutte contre le sans-abrisme

Il est impératif de répondre aux besoins immédiats des personnes précaires en garantissant un hébergement d'urgence pérenne, couplé à un dispositif de réinsertion sociale.

La participation du Canton, de l'ensemble des communes et des partenaires associatifs doit permettre d'aller au-delà des mesures d'urgence assumées jusqu'à présent uniquement par la Ville.

Points forts 2021 :

- Publication de l'étude sur le sans-abrisme présentant un diagnostic quantitatif, un inventaire des prestations existantes et des recommandations pour renforcer les collaborations entre les acteur.trice.s ;
- Travaux relatifs à la réorientation du modèle d'hébergement d'urgence partant de l'étude sur le sans-abrisme et de la nouvelle loi pour l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA) votée en septembre ;
- Mise en place d'un large processus de consultation auprès de l'ensemble des partenaires associatifs pour construire un nouveau modèle pour la prise en charge des différents publics.

Soutenir l'accessibilité et l'inclusion afin de lutter contre toutes les formes de discrimination

Le DCSS dispose de leviers importants pour favoriser l'accessibilité de toutes et tous, y compris les personnes avec des besoins particuliers et renforcer l'inclusion de tous les publics, dont les personnes en situation de vulnérabilité. Le DCSS est également actif dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Points forts 2021 :

- Audit de 180 équipements municipaux accueillant des publics sous l'angle de leur accessibilité ;
- Développement des démarches en ligne pour les commandes d'actes de naissance, de mariage et de décès.

Direction du Département

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a pour but de développer la cohésion sociale et de renforcer la solidarité à l'échelle de la proximité, afin d'améliorer le bien-être de la population.

La direction du DCSS contribue à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques de la Magistrature et du Conseil administratif. Elle est en charge de la coordination de l'activité des services du Département et s'assure que les priorités politiques sont mises en œuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière de politiques publiques et d'équipements. Elle promeut le développement des compétences des collaborateur.trice.s et accompagne les réorganisations dans les services. Elle vérifie que les principes de subventionnement soient respectés et contribue au développement des relations avec les associations partenaires. La coordination et la supervision de la communication du Département et des services sont également assurées par la direction du DCSS.

La direction veille aussi au respect des règles et des procédures de l'Administration municipale en matière de gestion financière et de ressources humaines. Elle garantit la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques. Enfin, elle assume un rôle de conseil et d'expertise, notamment en matière juridique.

Suivi de la pandémie

Depuis le début de la pandémie, le DCSS s'est efforcé d'adapter ses prestations pour répondre aux besoins nouveaux de la population. Faisant face aux situations d'incertitude liées à une crise sanitaire qui rebondit, à une crise sociale qui dure et à une crise humaine qui frappe de plein fouet certains groupes de population – les jeunes et les seniors notamment – la direction du Département a apporté un appui constant aux services pour les aider à assurer les prestations essentielles et déployer les mesures liées à la Feuille de route du Conseil administratif et aux priorités de la Magistrature, Christina Kitsos.

Dans ce but, les collaboratrices et les collaborateurs ont fait preuve d'un engagement collectif remarquable, affrontant les différentes vagues du Covid-19 avec lucidité, pragmatisme et responsabilité.



© Ville de Genève

POINT FORT

**Lutte contre le non-recours :
Bureau d'information sociale**

En 2021, des permanences sociales hebdomadaires ont réuni des professionnel.le.s du Canton, des communes et du monde associatif autour d'un projet pilote de lutte contre le non-recours aux droits sociaux: le Bureau d'information sociale (BiS). Le Service social de la Ville a contribué à l'effort collectif par la mise à disposition de ses professionnel.le.s et de ses Espaces de quartier, qui ont hébergé le projet.

Plus de 700 personnes ont été accueillies et ont bénéficié de réponses complètes et approfondies aussi bien sur l'aide sociale que sur le logement ou le désendettement.

Cette expérience pilote est en train d'être évaluée afin d'en envisager les suites.

RÉTROSPECTIVE

Municipalisation par étapes du domaine de la petite enfance

La réforme de la gouvernance du domaine de la petite enfance est prioritaire pour renforcer la qualité des prestations, répondre aux besoins des familles et concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au mois de mars 2021, le Conseil administratif a chargé le DCSS d'examiner tous les aspects liés à une municipalisation par étapes du domaine de la petite enfance. Sur la base d'importants travaux d'analyse, le Conseil administratif a décidé au mois d'août de réformer la gouvernance de la petite enfance en validant cette démarche de municipalisation par étapes des nouvelles structures d'accueil élaborée par le DCSS.

Le nouveau secteur petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin, qui a ouvert à la rentrée scolaire 2021 avec deux crèches, un jardin d'enfants et un Espace enfants-parents, servira de pilote à cette réforme souhaitée de longue date. Dès 2023, les nouvelles structures d'accueil seront municipalisées au fur et à mesure de leur ouverture, soit plus de 600 places à l'horizon 2028.

Mise en place d'un dispositif d'hébergement d'urgence

Le DCSS a commandé une étude auprès de l'Université de Genève (UNIGE) visant à mieux appréhender – et notamment quantifier – le phénomène du sans-abrisme à Genève, faire un bilan complet de l'offre d'hébergement d'urgence et apporter un éclairage sur la gouvernance des différents dispositifs. Publiée en septembre 2021, l'étude estime que près de 730 personnes vivent dans la rue et recommande notamment de renforcer la coordination des actrices et acteurs de l'urgence sociale.

Le vote de la Loi pour l'aide aux personnes sans abri (LAPSA), également en septembre 2021, constitue un tournant décisif pour la construction de cette politique publique, qui repose désormais sur la responsabilité de toutes les communes genevoises, et plus uniquement sur la volonté politique du Conseil administratif de la Ville de Genève.



© Magali Girardin

D'importants travaux ont été engagés à la direction du Département pour accompagner le Service social afin d'initier la réorientation du modèle actuel à l'aune de ce nouveau cadre légal et des recommandations de l'étude, et mener un processus de consultations auprès de l'ensemble des acteurs.trices associatives et associatifs. Ceci, afin de construire, en tenant compte de leur expertise, l'architecture globale de la prise en charge des différents publics, et approcher l'ensemble des communes, avec des propositions de mécanismes de financement partagés, équitables et solidaires.

innovation

Plan d'actions Enjeux sociaux Covid-19

Dès le début de la pandémie, le DCSS a souhaité apporter une réponse forte aux enjeux sociaux soulevés par la crise sanitaire, sociale et humaine. Un Plan d'actions spécifique, construit en sept axes et 19 actions, a été élaboré. Le DCSS a ainsi soutenu les distributions alimentaires des Colis du cœur, a adapté l'hébergement d'urgence à la situation inédite, a accompagné la jeunesse par des interventions ciblées dans l'espace public en partenariat avec l'association Nuit Blanche, a lutté contre le non-recours aux prestations en participant au projet pilote du Bureau d'information sociale, ou encore a soutenu les aîné.e.s isolé.e.s grâce à un programme de binômes seniors-accompagnant.e.s, en partenariat avec la Croix-Rouge.



© Ville de Genève



© Magali Girardin

Droits de l'enfant

Après un temps d'arrêt lié à la pandémie, les contacts ont repris avec UNICEF Suisse et Liechtenstein pour établir un bilan du cycle labellisation *Genève, commune amie des enfants*. Deux délégué.e.s ont visité le programme HUMA d'hébergement des familles en situation de grande précarité de Païdos. Ils ont pu se rendre compte des efforts déployés en matière de participation des enfants et avoir un échange privilégié avec le Service de la jeunesse sur le volet jeunes de cette thématique, notamment dans le cadre de la campagne *Change ta ville!* et du skate parkour park à Montbrillant.

Genève a également accueilli la deuxième Conférence romande des enfants en collaboration avec Terre des Hommes Suisse, au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard. Une trentaine d'enfants des cantons du Valais et de Genève ont présenté aux autorités politiques leurs recommandations en matière de participation, d'identité, de vie en famille, de protection spéciale et d'égalité.

Politique municipale d'accessibilité universelle

Un programme pluriannuel d'accessibilité universelle est mis en œuvre et vise l'adaptation des prestations municipales à la diversité des publics et de leurs besoins. La Ville de Genève reconnaît ainsi que toute personne peut être confrontée au cours de sa vie à des limitations fonctionnelles génératrices d'obstacles à son autonomie. Des prestations prenant en compte des critères d'accessibilité constituent dès lors un gage d'inclusion sociale pour toutes et tous.

180 sites municipaux, parmi lesquels des équipements socioculturels, des guichets de l'administration, ou des parcs publics, ont bénéficié d'un audit réalisé par Pro Infirmis, sous l'angle de leur accessibilité grâce à un outil *Accès+*. Ces informations sont désormais disponibles sur le site web de la Ville, au même titre que les horaires ou les plans d'accès. En outre, les données récoltées permettront de réaliser des améliorations importantes.

Les exigences relatives à l'accessibilité universelle sont désormais introduites dans les règlements régissant certaines prestations, au même titre que les principes d'égalité ou les critères pour la protection du climat. De plus, le personnel municipal dispose d'un module de sensibilisation sur les situations de handicap et la manière de les compenser par un accueil adéquat au sein de l'administration. Enfin, toutes les actions en matière d'accessibilité universelle ont été menées avec le soutien et l'expertise d'une plateforme composée de dix associations actives dans ce domaine.



Communication-événements

En 2021, la communication du Département s'est concentrée sur les conséquences de la crise sociale.

En juin, 16'127, l'exposition photographique sur les distributions alimentaires aux Vernets, a été installée à proximité de la Place fédérale, à Berne. Toujours en juin, une table-ronde sur les relations intergénérationnelles à l'épreuve de la pandémie a été organisée grâce à une collaboration entre le Service de la jeunesse, l'équipe de Cité Seniors, sous le pilotage du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire. En novembre, une Cérémonie du souvenir a été mise sur pied pour les familles ayant perdu un.e proche durant la première année de la pandémie. Par ailleurs, une sélection du programme de Cité Seniors a été diffusée sur YouTube.

25 communiqués de presse ont été diffusés, plus d'une centaine de contacts presse ont été organisés, et 86 actualités ont été publiées sur le site web pour faire connaître l'action et les prestations du DCSS. Les publications se sont poursuivies sur la page Facebook de la Magistrat. 58 articles ont porté sur les activités du DCSS dans les quatre éditions du Vivre à Genève. Un pourcentage important de ces publications concerne l'urgence sociale et la réforme de la gouvernance de la petite enfance.

Le développement de la communication interne s'est poursuivi avec dix éditions de la Lettre d'information *Cohésion sociale et solidarité*. Par ailleurs, une nouvelle Lettre d'information dédiée au domaine de la petite enfance a été lancée à raison de quatre numéros par an.





© Pierre Albouy

PERSPECTIVES

Conceptualisation d'une politique de la longue vie

Le canton de Genève compte près de 84'000 personnes en âge AVS, dont 34'000 en Ville de Genève. Ces chiffres augmenteront respectivement de plus de 25% et 60% à l'horizon 2030 et 2050. C'est un défi considérable auquel la Ville doit faire face en favorisant la qualité de vie de ses habitant.e.s les plus âgé.e.s, le plus longtemps possible, en particulier pour celles et ceux qui se retrouvent en situation de vulnérabilité.

C'est pour cette raison que le DCSS se dotera d'un poste de chargé.e de la politique de la longue vie dont une des missions prioritaires sera de travailler avec les services compétents et les partenaires du domaine afin d'élaborer une politique publique en la matière.

Etablissement d'un deuxième Plan d'actions Enjeux sociaux du Covid-19

Le DCSS a lancé une étude auprès de l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG) afin de mesurer les conséquences sociales de la pandémie sur le territoire communal à l'aide de nombreux indicateurs et de rencontres privilégiées avec les Services du Département. Les tendances observées, et notamment les leçons à tirer en matière de réorientation des prestations, feront l'objet d'un rapport complet et de recommandations. Ces dernières seront mises en œuvre dans un deuxième Plan d'actions pour lutter contre les effets sociaux de la pandémie.

Equipements à vocation socioculturelle

Le Département souhaite disposer d'un schéma directeur de ses équipements à vocation socioculturelle. Sur la base d'une étude réalisée afin d'établir un diagnostic quantifié et qualifié de ces équipements, il développera des objectifs chiffrés en matière d'offre d'équipements de type Espaces de quartier, ludothèques, maisons de quartier ou encore locaux de musique pour les huit quartiers de Genève. Des indicateurs spécifiques seront élaborés pour enrichir le prochain Plan directeur communal.

Petite enfance



© Magali Girardin

Le Service de la petite enfance (SDPE) est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les structures d'accueil subventionnées. Il pilote le développement de nouvelles places d'accueil préscolaire sur le territoire municipal.

Le Service apporte aux institutions un accompagnement dans les domaines pédagogiques, administratifs, financiers et RH. En 2021, il a travaillé à la conception, à la planification et au chiffrage du projet de réforme de la gouvernance de la petite enfance.

POINT FORT Etape essentielle pour la municipalisation

Les travaux réalisés par le SDPE ont permis d'appuyer le Conseil administratif dans ses prises de décision quant au modèle retenu pour réformer la gouvernance de la petite enfance. Ils ont notamment porté sur l'analyse des modèles de gouvernance en regard des objectifs stratégiques de la réforme, sur le chiffrage de ces impacts financiers, ainsi que sur l'examen de l'ensemble des aspects opérationnels d'une municipalisation par étapes. Suite à la décision d'août du Conseil administratif, validant la municipalisation par étapes, le Service a entamé la planification de la mise en œuvre.

RÉTROSPECTIVE

Développement de l'offre

Ouverture de Marie Goegg-Pouchoulin (171 places) et de Manège en Ville (29 places en halte-jeux et 24 places en Espace parents-enfants) (voir pages 24-27)



© Ville de Genève

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'enfants accueillis

4'815 au 31.12.2021

Nombre de places

4'093 au 31.12.2021

Nombre de places projetées

4'709 soit
616 places (exploitées) à l'horizon 2028

Taux de couverture des besoins exprimés

83% en moyenne
pour l'ensemble de la Ville

73% Cité / Eaux Vives

78% Champel / Malagnou

80% Acacias / Bâtie / Plainpalais / Jonction

83% Saint Jean / Charmilles

86% Grottes / Saint Gervais

89% Servette / Petit-Saconnex

92% Pâquis / Sécheron

travers l'exposition *Livres illisibles* à la Maison de la Créativité, ou encore avec des ateliers et rencontres avec deux illustratrices - Irène Schoch et Elisa Gehin à la Bibliothèque de la Cité. Les enfants fréquentant les crèches ont pu profiter d'animations dans plusieurs parcs. L'événement s'est clôturé avec le spectacle et la remise du Prix P'tits Mômes à Elisa Gehin pour *La toute petite bonne femme*.

Les Nocturnes de l'éveil culturel dès la naissance

Organisées par le SDPE, en collaboration avec le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), la Maison de la Créativité, Pro Enfance, Lapurla, Kaléidoscope et plusieurs communes partenaires, quatre soirées ont été proposées aux professionnel.le.s de la culture et de la petite enfance, ainsi qu'au grand public, sur la thématique de l'éveil culturel dès la naissance. Ces nocturnes se sont déroulées au Commun et à Manège en Ville, du 22 au 25 novembre. Des podcast et une vidéo, accessibles sur le site web de la Ville, reprennent la notion de santé culturelle développée à cette occasion par Sophie Marinopoulos.

Enfants à besoins spécifiques

Afin de faciliter l'inclusion de tous les enfants, les mesures de soutien et d'aménagement mises en place dans les structures d'accueil ont été renforcées. En parallèle, le projet pilote pour un accueil inclusif du Secteur petite enfance Rive Droite a été évalué. Les résultats sont concluants tant du point de vue de l'amélioration de la prise en charge des enfants que du soutien apporté aux équipes éducatives. Enfin, une étude a été lancée par l'Observatoire cantonal de la petite enfance sur la prise en charge des enfants à besoins spécifiques afin d'établir un état des lieux dans les institutions des communes genevoises.

Livres, petite enfance et familles

Chaque année, au printemps, les enfants fréquentant les crèches de la Ville et les familles sont invités à découvrir l'univers du livre à travers une série d'activités, organisées par des éducateur.trice.s de la petite enfance, en collaboration avec les Bibliothèques municipales, la Maison de la Créativité, et trois librairies genevoises. L'édition 2021 de cette Semaine dédiée au livre s'est déroulée du 18 au 21 mai. Le mercredi et les samedis ont accueilli les tout-petits et leurs familles autour de la découverte de livres artistiques à



PERSPECTIVES

Modernisation des procédures d'inscription

En 2022, le Bureau d'information petite enfance (BIPE) va moderniser son outil de gestion des demandes d'inscription pour une place en crèche, avec la mise en ligne d'un nouveau portail petite enfance. Cela permettra aux familles d'effectuer ces demandes d'inscription en ligne, de manière fluide et efficace. Les familles recevront un rappel et toutes les informations utiles de manière automatique, tous les six mois, afin de renouveler leurs inscriptions. L'ensemble des données sera centralisé sur une seule plateforme et les informations disponibles en temps réel. Les familles pourront en tout temps modifier les informations, comme par exemple un changement d'adresse ou encore une adaptation de leur abonnement. Le partage des données entre les familles et le BIPE sera ainsi grandement facilité.

Amélioration de la communication aux familles

Plus globalement, le BIPE, dont la mission principale est d'accompagner les familles dans leur choix du mode de garde et de les orienter sur les différents lieux d'accueil, va développer sa communication. C'est ainsi qu'en parallèle au lancement du nouveau portail petite enfance, divers supports seront produits afin d'informer les parents de manière efficace et cohérente sur l'ensemble des prestations disponibles, dont notamment l'accueil mixte en crèche familiale.

Nouveaux équipements

Malgré les efforts consentis ces dernières années, il manque encore plus de 1'000 places en structures d'accueil préscolaire pour répondre à la demande des familles. 83% des besoins exprimés sont globalement couverts aujourd'hui. D'ici à 2028, la planification prévoit la mise à disposition de plus de 600 nouvelles places d'accueil. Ces structures permettront d'améliorer le taux de couverture des besoins. Il conviendra, dans le même temps, d'identifier et de concrétiser de nouvelles opportunités pour aménager ou agrandir d'autres équipements.

A la rentrée de septembre 2022, des nouvelles places seront exploitées dans le secteur Marie Goegg-Pouchoulin (+40 places), dans la structure d'accueil de la Forêt, avec l'ouverture d'une nouvelle crèche (+40 places) et à Frontenex - Victoire Tinayre - 16 places en sus des 72 places mises à disposition, dès janvier 2022, pour les enfants accueillis jusque-là à la Madeleine, fermée en vue de sa rénovation.

Accueil pilote durant les vacances scolaires

Afin de mieux répondre aux besoins des familles et de permettre la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, un projet pilote de crèche estivale sera mis en place suite à la décision du Conseil municipal d'accorder un budget dédié de 200'000 francs dès 2022. Ce projet permettra de renforcer la politique familiale, dans un contexte où de nombreux parents n'ont pas de famille proche pour assurer le relais et les aider durant les vacances scolaires, ni la possibilité de prendre la totalité de leurs vacances pendant la fermeture estivale des institutions de la petite enfance.

Alimentation responsable

La consommation de produits locaux et de saison doit être encouragée, et ceci dès le plus jeune âge. Afin de soutenir le commerce de proximité, une politique alimentaire sera définie pour les structures d'accueil de la petite enfance dans le cadre de la charte sur l'alimentation durable de la Ville. Il s'agira en particulier de mettre en place deux menus végétariens hebdomadaires, de mener une analyse d'impact environnemental des repas, puis de mettre en œuvre les recommandations issues de cette analyse.

égalité



© Magali Girardin

Rapport de la Cour des comptes

Sur demande du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), la Cour des comptes a mené un audit de performance dont les résultats seront publiés au premier trimestre 2022. Les travaux de la Cour porteront principalement sur deux points : l'adéquation de l'offre et de la demande d'une part et sur l'organisation, le pilotage et la surveillance du dispositif, d'autre part.

Réforme du modèle de gouvernance

Les travaux relatifs à la réforme de la gouvernance du domaine de la petite enfance se poursuivront autour de plusieurs axes. Il s'agira, notamment, de préparer l'intégration du personnel qui rejoindra la fonction publique municipale, avec la municipalisation de la structure d'accueil Marie Goegg-Pouchoulin courant 2023, d'anticiper l'internalisation des prestations et l'évolution organisationnelle du SDPE, de renforcer le soutien aux comités associatifs, et de repenser le rôle du Service à plus long terme.

Ecoles et institutions pour l'enfance



© Pierre Albouy

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) gère les bâtiments scolaires et parascolaires de l'enseignement primaire. Il veille au développement d'activités parascolaires et périscolaires de qualité, qui structurent la vie sociale des enfants, hors temps scolaire, comme les restaurants scolaires, les ludothèques, les Ateliers Découverte et les Ateliers Mobiles.

Le Service est également en charge de la sécurité sur le chemin de l'école et organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

RÉTROSPECTIVE

Demandes de crédits en cours

L'augmentation importante des effectifs scolaires et parascolaires impose la construction et l'aménagement de locaux supplémentaires pour accueillir les élèves, conformément aux obligations légales. Dans le cadre de la stratégie de planification scolaire et parascolaire, deux crédits d'investissement ont été transmis au Conseil municipal en vue de la construction de nouveaux équipements dans des quartiers qui se densifient, comme ceux des Vernets et du Mervelet.

Rénovation des ludothèques

L'accès au jeu est un élément essentiel pour le développement de l'enfant. Les ludothèques offrent une prestation gratuite qui permet aux enfants et aux familles de bénéficier d'animations et d'accéder à une diversité de jeux en prêt. Pour garantir la qualité des prestations et la sécurité des bénéficiaires, un crédit d'investissement pour le renouvellement des équipements de dix ludothèques a été transmis au Conseil municipal. De plus, afin de répondre aux demandes des usagères et des usagers, le Conseil municipal a accepté, dans le cadre du processus budgétaire, de financer la prise en charge d'une prolongation des horaires d'ouverture des ludothèques le samedi.

Rapport sur la pause de midi

Les plans de protection liés à la pandémie ont contribué à la mise en œuvre de certaines recommandations du Rapport de la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP-Vaud) concernant la pause de midi. En effet, le Service et les associations de cuisines et restaurants scolaires ont renforcé le personnel en charge du service des repas aux enfants. Ainsi, les animatrices et animateurs du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), qui n'avaient plus l'autorisation de servir les repas, en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, ont concentré leur activité sur l'encadrement des enfants. Cette évolution a contribué à un climat plus serein dans les réfectoires.

Contrat de prestation avec les associations de restaurants scolaires

En 2021, un contrat de prestation a été signé avec les neuf associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS) subventionnées par la Ville. Sur le principe, la responsabilité de la restauration scolaire incombe à la Municipalité qui en délègue l'exploitation aux associations. Ce volet comprend la fourniture des repas, le service sur place et la facturation aux parents. Ce contrat de prestation trace un cadre juridique. Il clarifie la mission des associations et contribue à harmoniser leurs prestations. Ce document précise également les prestations attendues des associations quant à la qualité et à la sécurité des repas, leur organisation et la gestion des locaux.

Gestion en ligne directe de six restaurants scolaires

Suite à la décision de l'ACRS de Champel de suspendre son activité, la gestion de deux nouveaux restaurants scolaires a été reprise par la Ville. Avec ceux de Trembley, de Budé, des Crêts et des Genêts, la Ville gère en direct six restaurants scolaires depuis la rentrée 2021. Cette organisation garantit la délivrance d'une prestation plébiscitée par les familles, permettant d'offrir aux enfants un accueil de qualité et d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Fêtes des écoles décentralisées

Malgré les contraintes sanitaires, la Ville a souhaité offrir en fin d'année scolaire un moment récréatif et convivial aux élèves des écoles primaires. Afin d'éviter une concentration d'enfants aux Bastions, ces festivités se sont déroulées de manière décentralisée, dans les 53 bâtiments scolaires situés sur le territoire municipal, et ce pendant quatre jours.

Les enseignant.e.s, les familles, et surtout les élèves ont beaucoup apprécié ces moments de réjouissances partagées.

CHIFFRES CLÉS

Depuis plusieurs années, une croissance significative des effectifs scolaires et parascolaires est observée. Cette hausse est liée à la fois à la densification de la Ville et à des évolutions sociétales, comme celle qui touche le travail des femmes.

Durant l'année scolaire 2020-2021, 12'627 enfants étaient scolarisés dans les écoles primaires de la Ville, soit une augmentation de 200 enfants.

La croissance des effectifs scolaires est actuellement concentrée autour des secteurs du haut des Eaux-Vives et de Champel, notamment dans les écoles des Allières et Le Corbusier et, dans le quartier du Petit-Saconnex – Servette, dans les écoles de Budé, Genêts et Trembley.

La pandémie a eu un impact évident sur la fréquentation du parascolaire, tant à midi que le soir. Alors que la tendance était à la hausse depuis plus de dix ans, cette fréquentation a légèrement baissé l'an passé.

Le taux de fréquentation du GIAP est passé de 53% à 51% pour le midi et de 27% à 25% le soir.

Tous les midis, ce sont 6'321 enfants qui ont été accueillis dans les restaurants scolaires.

Le soir, ce sont 3'103 enfants qui ont participé aux activités parascolaires.

Cette baisse, tout à fait exceptionnelle, connaît déjà une reprise, suivant la même tendance que les dix dernières années.

A relever encore que, lors des trois premiers mois de l'année scolaire 2021, les 535 animatrices et animateurs du GIAP n'ont pas été autorisé.e.s à prendre leur repas avec les enfants pour limiter la propagation du virus.

adaptation

POINT FORT

La Bâtie des enfants

En juin 2021, le Service a inauguré la Bâtie des enfants, au Bois-de-la-Bâtie, à proximité du parc animalier et des zones arborées très fréquentées par les familles. L'espace est entièrement dédié aux enfants et à la nature, avec deux bâtiments, le Pavillon et la Maisonnette, qui accueillent les crèches, les écoles et les Maisons de quartier de la Ville. En partenariat avec le WWF Genève, des activités créatives en lien avec l'environnement, sont proposées toute l'année. Durant les week-ends de septembre et d'octobre 2021, un riche programme d'ateliers artistiques, de spectacles et de contes a été offert aux familles. L'expérience sera renouvelée au printemps 2022.

La Bâtie des enfants est un projet inter-départemental impliquant le Service des écoles et institutions pour l'enfance, le Service de la petite enfance et le Service de la jeunesse. Ce projet a bénéficié du soutien ponctuel de l'Association des Amis du Docteur Janusz Korczak et des Services industriels de Genève (SIG).



© Ville de Genève

Développement des Ateliers Découverte et des Ateliers Mobiles

Les Ateliers Découverte et les Ateliers Mobiles sont accessibles gratuitement dans toutes les écoles situées sur le territoire municipal. Ils offrent aux enfants scolarisés dans les degrés 2P à 8P un vaste choix d'activités durant le temps parascolaire. Les Ateliers Découverte, qui proposent plus spécifiquement des activités sportives et culturelles, se déroulent sur un semestre, à raison d'un atelier par semaine. Les Ateliers Mobiles, avec des activités de développement durable, artistiques ou scientifiques, ont lieu ponctuellement de septembre à mai, par série de quatre ou cinq séances.

Pour la seconde année consécutive, les enfants se sont inscrits à la rentrée directement auprès des équipes parascolaires, à l'atelier de leur choix. Le coût des ateliers est pris en charge par la Ville et les parents paient uniquement les frais d'accueil parascolaire. Organisés avec le GIAP, les Ateliers Découverte et les Ateliers Mobiles sont animés par des associations, des clubs et des institutions compétentes et reconnues.



© Frédéric Laverrière



© Pierre Albouy

PERSPECTIVES

Rénovation des cuisines de production

Pour faire face à l'augmentation des besoins en matière de restauration collective et maintenir un service de qualité, des projets de rénovation des cuisines de production, des offices de remise en température et des réfectoires scolaires concernant six écoles ont été déposés. L'ensemble des équipements de cuisines et restaurants scolaires devra être adapté au volume, mais aussi aux nouvelles normes, dans les années à venir.

Projets de construction

La demande de crédit pour la rénovation et l'extension de l'école de Liotard, ainsi que celle pour la remise aux normes des équipements sportifs de plusieurs écoles, ont été votées.

L'installation de pavillons modulaires aux écoles des Allières, Trembley, Franchises et Vieusseux, votée en fin d'année 2020, est en cours de préparation. Le début des travaux est annoncé pour l'été 2022.

De même, la transformation de onze surfaces en locaux parascolaires doit démarrer au printemps 2022, avec une ouverture annoncée pour septembre 2022.

Préaux des Pâquis

Après plusieurs années de discussions et de concertation avec l'ensemble des partenaires de l'école, des associations de parents d'élèves et des représentant.e.s du quartier, une proposition de rénovation des préaux de l'école des Pâquis a été déposée au Conseil municipal. Les aménagements permettront notamment de verdir le préau côté lac, d'offrir aux élèves des jeux adaptés à tous les âges et de mettre en valeur le préau central via l'intervention artistique du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC).

Nouveaux espaces publics et associatifs



© Pierre Albouy

MANÈGE EN VILLE

Rappel historique

Fin 2021, après trois ans de travaux et sept années d'un processus de coordination inédit entre le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), le bureau d'architectes ESTAR et les associations de Manège en Ville, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a confié fièrement les clés du tout nouveau bâtiment aux associations qui l'occupent. Le crédit de construction avait été voté à l'unanimité du Conseil municipal en mars 2018.



Description des équipements

Le bâtiment du 4, rue Julienne-Piachaud, autrefois manège à chevaux, réaménagé ensuite en parking à voitures, est devenu un équipement public destiné à l'ensemble des habitant.e.s de la Vieille-Ville et au-delà. L'objectif de ce projet citoyen réside dans l'envie d'expérimenter une nouvelle façon de vivre et d'être ensemble, d'explorer le bien commun et tisser des liens entre les habitant.e.s, les services publics et les différents partenaires associatifs.

Le bâtiment de Manège en Ville accueille désormais six associations : la Maison de quartier Chausse-Coq, un espace d'accueil, de création et de rencontres pour tous les âges ; le restaurant scolaire Le Mâche Molo, qui propose des repas aux enfants fréquentant l'école Saint-Antoine et inscrits au GIAP ; la ludothèque Centre et Vieille-Ville, offrant aux familles et aux enfants un espace dédié entièrement au jeu ; la halte-jeux du Manège, qui accueille des enfants de 15 mois à 5 ans et l'Espace enfants-parents La Voltige, qui propose soutien et écoute à l'enfant et à son parent, jusqu'à l'âge de 5 ans. Manège en Ville abrite également deux associations : l'Association des habitants Centre et Vieille-Ville (AHCVV) et l'Association des parents d'élèves du Centre Ville (APE). En outre, plusieurs espaces sont mis à disposition des habitant.e.s et des associations locales.



© Pierre Albouy

Gouvernance inédite

Conçu comme un espace d'accueil pour tous les publics, sans distinction d'âge, de genre ou d'orientation, Manège en Ville est géré par six associations qui ont décidé d'une gouvernance originale, partagée et horizontale, l'holocratie. L'ensemble des décisions sont prises par consensus et consentement.

SECTEUR PETITE ENFANCE MARIE GOEGG-POUCHOULIN

Un quartier en pleine expansion

Doté d'une capacité totale de 171 places, le secteur d'accueil de la petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin a été inauguré en septembre 2021, dans un nouveau bâtiment situé au cœur du quartier de la Jonction. Cette infrastructure, dévolue à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse regroupe plusieurs structures d'accueil préscolaires. Trois espaces parascolaires comprenant une grande salle de gymnastique, une salle de concert et une place de jeux complètent ces aménagements. Ce nouvel équipement contribue à répondre aux besoins importants des familles en matière d'accueil préscolaire.



© Magali Girardin

Nouvel équipement

Situé au cœur de l'écoquartier Jonction, le secteur Marie Goegg-Pouchoulin propose quatre espaces de vie favorisant l'apprentissage, la socialisation, la découverte et la créativité : deux crèches - Caillou Bambou et La Ruche - avec respectivement 52 et 94 places, un jardin d'enfant - Le Jardin de Marie - avec 25 places, et un Espace enfants-parents - Fleur de Sel - pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, enfants et parents compris.

Le secteur petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin fait office de projet pilote, dans le cadre de la réforme de la gouvernance du domaine de la petite enfance qui démarre en 2023. Dans l'intervalle, il est rattaché administrativement au secteur petite enfance des Charmilles.



© Elorri Charriton in l'Escouade (dir.), 100Elles*

Marie Goegg-Pouchoulin : une personnalité inspirante

Le DCSS a choisi d'attribuer à ce nouveau secteur petite enfance le nom de Marie Goegg-Pouchoulin, pionnière du féminisme à l'échelle nationale et internationale. Cette militante genevoise de la première heure s'est engagée à la fin du 19^e siècle en faveur du droit des femmes et de l'égalité salariale. Elle a notamment fondé en 1868 l'Association internationale des femmes (AIF) et a créé la première publication féministe suisse : le Journal des femmes.



Jeunesse



© Antoine Tardy

Le Service de la jeunesse (SEJ) a pour mission de mettre en œuvre des projets avec, par et pour les jeunes, en collaboration avec diverses associations et institutions.

Dans ce cadre, il privilégie l'échange avec les jeunes afin d'éviter la marginalisation des plus fragiles et de permettre à toutes et tous de développer l'autonomie, la responsabilité et le sens de la citoyenneté.

POINT FORT

Correspondant.e.s de nuit

Une équipe de quatre correspondant.e.s de nuit va désormais à la rencontre de la population dans le secteur pilote Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles – Saint-Jean, les jeudis, vendredis et samedis, entre 18h et 2h du matin.

Formé.e.s à la médiation sociale, à la communication non violente et à la gestion du stress, elles et ils sillonnent les rues à l'écoute des besoins de la population et interviennent en qualité d'intermédiaires neutres afin d'apaiser les conflits de voisinage et d'usage de l'espace public. Leur présence sur le terrain a pour objectif de diminuer le sentiment d'insécurité, de réduire les nuisances sonores, les incivilités et le harcèlement de rue, de favoriser les contacts entre les personnes et d'assurer une veille sociale, en collaboration avec les partenaires publics et privés impliqué.e.s dans le domaine.



© Pierre Albouy

RÉTROSPECTIVE

engage.ch

Dans le cadre de la campagne *Change ta Ville!*, les jeunes de 12 à 25 ans ont pu soumettre des projets via un formulaire en ligne sur le site engage.ch. 101 idées ont été reçues, entre le 1^{er} février et le 18 avril 2021. Afin de sélectionner les meilleures d'entre elles, une séance de clôture a été organisée avec les jeunes et des politicien.ne.s.

Parmi les sept idées retenues, figurent des projets pour combattre la pollution lumineuse, créer des jobs pour les jeunes en lien avec l'environnement, mettre sur pied des ateliers civiques ou encore des ateliers manuels. La mise en œuvre de ces propositions sera facilitée par le groupe de suivi du projet engage.ch porté par le SEJ, la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), le Parlement des Jeunes Genevois (PJG) mais aussi des collaborateurs.trices de chaque Département de la Ville en lien avec les projets sélectionnés.



Rencontre annuelle avec les Maisons de quartier

Les Maisons de quartier réalisent un travail de proximité essentiel pour la cohésion sociale à l'échelle des quartiers. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) tient à maintenir un lien fort avec l'ensemble des Maisons de quartier en organisant chaque année une rencontre à laquelle participent la Magistrature, la direction du Département, le SEJ et les représentant.e.s de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) et les Maisons de quartier de toute la Ville. C'est l'occasion pour les partenaires d'échanger autour d'une thématique commune. Cet échange permet de renforcer la relation de confiance, basée sur la transparence qui existe aujourd'hui.

La ville est à vous

Désormais rattachée au SEJ, La ville est à vous s'est adaptée au contexte sanitaire pour repenser ses traditionnels vide-greniers avec les comités organisateurs. Deux options ont été proposées, soit des fermetures de rue, soit la mise en place de marchés culturels. Sur les onze fêtes de quartier, six ont été l'occasion de fermetures de rues aménagées par des architectes et cinq se sont déployées dans le cadre de marchés culturels. Près de 1300 heures de petits jobs ont été proposées aux jeunes via la Boîte à Boulots, pour soutenir les organisatrices et les organisateurs dans l'accueil du public, le tri des déchets ou la mise en place des plans de protection sanitaire. Pour la première fois, un comité constitué uniquement de jeunes, accompagnés par un.e travailleur.euse social.e hors murs (TSHM), a organisé La ville est à vous dans le quartier des Grottes.

- 6** chantiers participatifs
- 11** ateliers d'arts visuels (peinture et dessin)
- 93** concerts, DJ's, fanfares, etc.
- 6** performances de littérature & poésie
- 24** spectacles (théâtre, cirque et danse)
- 12** projections
- 4** projets média (radio et photographie)
- 80** stands associatifs

participation

Promotions citoyennes 2021

Les Promotions citoyennes, organisées le 4 octobre, au Victoria Hall, ont réuni des centaines de jeunes, suisses et étrangères, atteignant leur majorité et résidant dans le canton de Genève. Elles et ils ont été interpellés sur le thème de l'engagement citoyen par les autorités, représentées par la Conseillère administrative Christina Kitsos et le Conseiller d'état Thierry Apothéloz, et des invités. Des témoignages de personnalités sur le thème de la migration et un spectacle d'improvisation ont complété le programme de la soirée.

Réaménagement de la patinoire des Charmilles

Le revêtement en glace synthétique de la patinoire des Charmilles a fait place à une peinture au sol colorée. Le design du nouveau revêtement, qui fait la part belle aux motifs géométriques, a été élaboré par un collaborateur du Service. Une entreprise spécialisée s'est ensuite chargée des travaux de rafraîchissement. Cet espace, situé en plein cœur du quartier de l'Europe, peut désormais être utilisé par les habitants en toute saison, à la manière d'une mini arène multisports.

13^{ème} édition de Primart

Primart permet chaque année à des jeunes talents de mettre en valeur leur travail artistique dans différents lieux d'exposition. Cette année, la 13^{ème} édition de Primart s'est déroulée du 8 au 19 décembre 2021 à la Comédie de Genève. Organisée par les TSHM et la Comédie, cette édition a offert l'opportunité à neuf jeunes artistes locaux de rendre visible leurs œuvres dans ce magnifique lieu inauguré en 2021. Le public a ainsi pu découvrir des talents originaux et des créations variées dans les domaines du stylisme, de la vidéo et des arts plastiques.

Skatepark de Plainpalais

En 2021, le Skatepark de Plainpalais a fait peau neuve. Les sols ont été rénovés et il s'est doté d'une nouvelle signalétique, permettant ainsi aux usagers et au public de visualiser de manière claire les consignes et les règlements du site grâce au travail de l'artiste genevoise Meryl Lynn. Le Skatepark a accueilli plusieurs événements dont *Tout.x.es en patins à roulettes* proposant une initiation aux patins à roulettes et une roller disco. La pratique du skate par les filles est en pleine expansion: elle est passée de 9% en 2018 à 13,5% en 2021.

Ouverture du Groove

Après plusieurs années de travaux, la salle du Groove a ouvert ses portes au public lors d'un week-end d'inauguration, en novembre 2021. Située au cœur de l'écoquartier de la Jonction, sur l'ancien site d'Artamis, cette salle propose une programmation riche et variée d'artistes et DJ's tous les week-ends. Le Groove est un consortium, formé du Collectif pour une vie nocturne et de Corner 25, soutenu par le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), en collaboration avec le SEJ.



© Giona Mottura

Chiffres clés

Jeunes employés par projet :

Projets	Nbre jeunes	Nbre heures
Moniteurs.trices salles de sport*	34	2'100
Local accueil Le 99	7	140
Prévention par les pairs	40	1'300
Projets de quartier	26	300
Buvettes estivales	8	670
Chantiers divers	27	800
La ville est à vous (équipe d'accueil)	22	400
Activités d'été	52	3'640
Primart	11	170
Skatepark	2	240
Promotions citoyennes	8	140
Patinoires	5	90
Instagram	2	80
Total	244	9'960

* inclus moniteurs.trices FASe

PERSPECTIVES

Renforcement du travail social hors murs

Près d'un millier de jeunes se retrouvent en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire chaque année à Genève. Exacerbées par la crise sanitaire, les difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder au marché du travail sont de plus en plus criantes et les phénomènes de violence s'aggravent. Cette situation nécessite de renforcer le travail en réseau (travail social, santé, école, police) pour garantir une véritable politique de proximité dans un contexte où la couverture en TSHM en Ville est très largement inférieure à celles des communes suburbaines avoisinantes.

Employabilité des jeunes

Durement touchée par la crise sanitaire et sociale, la jeunesse a vu ses perspectives d'emploi considérablement mises à mal ces derniers mois. Le DCSS lancera une étude sur l'employabilité des jeunes afin de leur proposer des solutions concrètes, visant à favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi local.

Skatepark de Montbrillant

L'implantation d'un skate parkour park dans le quartier des Grottes est un projet important pour le Département. Issu d'une demande forte des jeunes, le projet imaginé sur une parcelle du secteur de Montbrillant pourrait voir le jour tout prochainement.

10^{ème} anniversaire du Skatepark de Plainpalais

Pour marquer les dix années d'existence du Skatepark de Plainpalais, le SEJ envisage de mettre sur pied un événement festif durant l'été 2022. Dans cette perspective, le souhait est d'organiser un événement avec l'ensemble des associations partenaires afin de rendre visible les nombreuses disciplines présentes au skatepark et de mettre en valeur le travail fait pour encourager les pratiques féminines.

L'ambition est également de questionner cet espace non seulement comme un lieu de pratique de sports et de loisirs, mais plus globalement comme un espace public dédié à la jeunesse.

Formalisation d'une politique de la jeunesse

S'appuyant sur les constats d'une vaste enquête réalisée auprès des 15-25 ans et alimentée par les regards croisés de nombreuses et nombreux spécialistes, une politique publique de la jeunesse au niveau municipal sera formalisée. Les options retenues vont prendre en compte les besoins spécifiques des groupes de jeunes et les objectifs de la Magistrature, notamment en faveur de l'autonomie des jeunes et de leur employabilité.

Cette politique de la jeunesse concerne de nombreux services municipaux en contact avec ce public.

Social



© Magali Girardin

Le Service social (SOC) contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitant.e.s en favorisant leur participation à la vie sociale par la création de liens et en délivrant des soutiens financiers ponctuels. Il offre une palette de prestations adaptées aux différents publics et aux spécificités locales.

Le Service est au cœur des actions menées en faveur des personnes les plus touchées par la crise sanitaire, sociale et humaine.

Ses prestations ont été adaptées pour répondre aux besoins en forte augmentation.

RÉTROSPECTIVE

Distribution de repas adaptée à la pandémie

Une grande réactivité a permis au Service d'organiser des distributions de repas au chaud, en prenant en compte l'évolution des contraintes sanitaires.

Ces distributions ont d'abord été délocalisées à la Salle communale de Plainpalais où une moyenne de 100 petits-déjeuners et de 120 repas ont été proposés, chaque jour, dans un espace chauffé. Près de 30 petits-déjeuners et 110 repas de midi ont été pris à l'emporter.

Dès le 1^{er} avril 2021, cette prestation a été transférée à la Salle communale des Asters.

Depuis septembre, la distribution de repas gratuits aux personnes démunies est à nouveau possible au Club social rive gauche (CSRG). Avec le soutien des collaboratrices et collaborateurs du SOC, 120 petits-déjeuners (à l'emporter) y sont offerts quotidiennement, ainsi que 230 repas de midi en trois services, avec la possibilité de profiter d'un temps de répit au chaud.

Par ailleurs, les bénéficiaires peuvent aussi jouir d'un moment d'échange avec un.e travailleur.euse. social.e. Toutes les dispositions sont prises afin de faciliter les flux de personnes et de minimiser l'attente à l'extérieur.

Allocation de rentrée scolaire pour tous les enfants

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour toutes et tous, mise en place par le Centre de Contacts Suisses-Immigrés (CCSI), avec le soutien du SOC, a pu être déployée. Cette évolution a mis fin à une discrimination envers les enfants dont les parents n'ont pas de statut régulier sur le territoire. Ce renforcement de la politique sociale en faveur des familles est désormais inscrit dans le Règlement municipal relatif aux aides financières du service.



POINT FORT

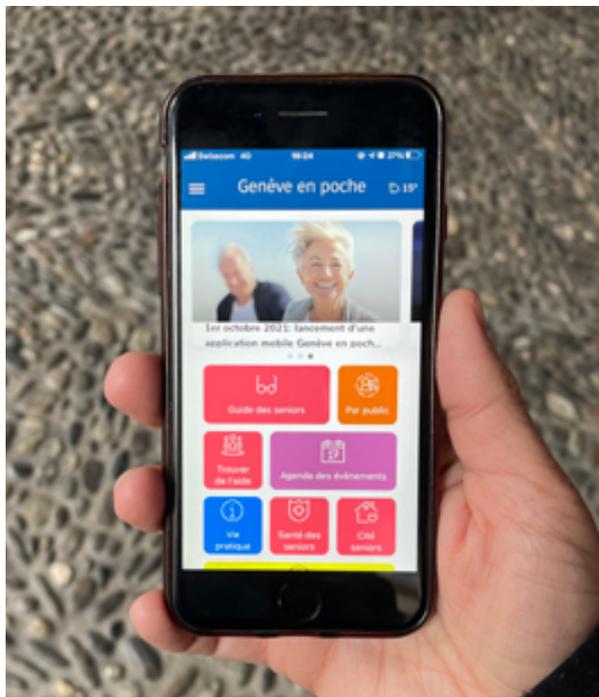
Etude sur le sans-abrisme

Genève, comme d'autres grandes villes, n'échappe pas au phénomène du sans-abrisme, et sa position géographique de ville-centre et de ville-frontière la prédestine à être un lieu de passage. De surcroît, la crise sanitaire a révélé une pauvreté cachée et a exacerbé les inégalités. L'explosion visible de l'extrême précarité a mis les dispositifs sous forte tension et nécessite de les adapter, dans un contexte budgétaire extrêmement tendu. En 2021, la Ville a dépensé plus de 15 millions pour les prestations d'urgence sociale.

Pour pérenniser et développer les structures d'accueil, il est nécessaire de mutualiser non seulement les compétences, mais aussi les ressources financières entre les collectivités publiques et de mettre en place une meilleure coordination, permettant de répondre aux besoins des différents publics. Dans ce contexte, la Ville de Genève a mandaté Jean-Michel Bonvin et Oscar Waltz, de l'Université de Genève, et Thomas Vogel, consultant indépendant, afin qu'ils présentent un état des lieux des personnes en situation de sans-abrisme à Genève et proposent une catégorisation de ce public (en fonction de l'âge, du sexe, de la nationalité et du statut de résidence). Dans un deuxième temps, les experts ont effectué un inventaire détaillé des prestations existantes, financées tant par la Ville que par le Canton ou les associations. Enfin, les questions de gouvernance ont été étudiées et des recommandations formulées, afin de proposer des pistes pour renforcer les collaborations entre les différent.e.s acteur.trice.s impliqué.e.s dans le champ de l'hébergement d'urgence.

Chiffres clés de l'étude

Sur la base des diverses données disponibles, l'étude estime que le 16 mars 2021, il y avait, à Genève, environ 730 individus en situation de sans-abrisme, dont 545 qui fréquentaient les hébergements d'urgence, et 185 qui dormaient dehors.



© Ville de Genève

Développement de l'offre d'activités en ligne

Cité Seniors a fait évoluer son offre, tout au long de l'année, avec un programme d'information et d'animation permettant aux aîné.e.s de maintenir le lien, de rester en forme et de garder le moral. Une sélection d'activités a fait l'objet de vidéos, diffusées en direct sur la chaîne YouTube de Cité Seniors. Des rendez-vous réguliers ont été proposés sur la télévision locale Léman Bleu. Ces vidéos restent par ailleurs consultables en tout temps sur le site web de la Ville.

Lutte contre la fracture numérique des aîné.e.s, *Genève en poche*

La Ville de Genève a lancé l'application *Genève en poche*, dédiée dans un premier temps au public senior. Elaborée via un processus participatif impliquant Pro Senectute, l'Hospice général, l'imad et la PLATEFORME des associations d'aînés, cette application regroupe une version à jour du Guide Seniors et propose notamment un agenda des événements, des informations sur les prestations sociales et les aides financières mises en place par les services publics, les partenaires institutionnels et les associations. Des ateliers de formation sont organisés à Cité Seniors pour faciliter l'accès à *Genève en poche*. En deux mois,

l'application a été téléchargée à 2'204 reprises, pour 6'000 ouvertures et 42'000 pages consultées. Un magazine a accompagné la mise en service de cette application, afin de renforcer l'action municipale contre la fracture numérique.

Actions de proximité

Le dispositif social de proximité est resté actif et au plus proche des habitant.e.s durant toute l'année. Les Espaces de quartier ont continué à accueillir un public nombreux. 163'393 passages ont été enregistrés dans les Espaces de quartier Le 99 et Sécheron, 232'126 pour les autres Espaces de quartiers.

Les Points Info ont offert une aide concrète à plus de 6'000 personnes, dont plus de 1'000 rendez-vous administratifs.

L'équipe a participé activement à l'expérience pilote du Bureau d'information Sociale (BiS), accueilli durant 39 semaines, dans les Espaces de quartier de Plainpalais et du 99.

Un partenariat a été mis en place avec la Croix-Rouge genevoise pour des visites à domicile gratuites assurées par des bénévoles encadré.e.s et formé.e.s. Plus de 120 binômes ont été formés, ce qui représente environ 6'700 heures de bénévolat.

Les Antennes sociales de proximité ont recommencé à déployer leurs actions afin de répondre plus particulièrement aux besoins des aîné.e.s, des jeunes en rupture et des familles en situation de vulnérabilité. Fin 2021, la majorité des 94 actions élaborées dans le cadre des Plans d'actions des différents quartiers, était réalisée.

Chiffres clés

Types d'aides	Nbre	2021		2020	
		Nbre	CHF	Nbre	CHF
Prestations sociales	5'114	12'672'500	4'986	12'217'396	
Aides ponctuelles	145	259'889	145	236'913	
Repas scolaires*	700	693'543	714	405'035	
ARS	3'139	637'076	2'957	634'309	
Total	9'098	14'263'008	8'802	13'493'653	

* Montant net sous déduction des remboursements de l'Hospice général



© Magali Girardin

PERSPECTIVES

Futur lieu d'hébergement d'urgence

D'une capacité d'accueil de 130 places, le centre Frank Thomas, cet ancien foyer de l'Hospice général a été loué depuis le mois de mars 2020 afin de loger en surface, et à l'année, des populations en grande précarité, en particulier des personnes gravement atteintes dans leur santé physique et psychique. Compte tenu des nombreux besoins et des espaces disponibles, des chambres ont également été mises à disposition de femmes avec enfants.

Le chantier de construction de la gare des Eaux-Vives impliquant une libération du site au 31 octobre 2022, des recherches ont été initiées pour négocier la location d'espaces équivalents.

De nombreuses pistes sont explorées en concertation avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM). Des discussions ont également été initiées avec le Département des finances et du logement (DFEL) afin d'identifier des lieux adaptés à une prise en charge de ces groupes de population.

Vers une politique sociale des quartiers

En 2022, une nouvelle politique sociale des quartiers sera lancée. Elle comprendra la mise en valeur des prestations de base des Antennes sociales de proximité mais aussi des Plans d'actions spécifiques des quartiers. Les Espaces de quartier verront leur programmation entièrement renouvelée puisqu'un nouveau cycle d'Appels à projets a été lancé début 2022.

L'Espace de quartier Sécheron fêtera ses 10 ans d'ouverture. Le programme *Activités aîné.e.s dans les quartiers* sera étoffé, notamment avec des partenariats avec le réseau culturel.

Etat civil



© Ville de Genève

Le Service de l'état civil (CIV) a pour mission d'inscrire les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie. Les officier.ère.s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

La forte proportion de ressortissant.e.s étranger.ère.s à Genève a des conséquences importantes pour le Service. Pour prendre en compte la complexité des situations familiales et composer avec les législations étrangères, le Service a développé un accueil multilingue.

RÉTROSPECTIVE

Le CIV a assuré l'ensemble de ses prestations en garantissant la sécurité, tant des usagères et des usagers, que de son personnel, grâce à des plans de protection rigoureux. L'accès aux cérémonies de mariage et de partenariat a évolué tout au long de l'année.

Volume d'activités		
	2021	2020
Commandes d'acte	27'854	22'334
Demandes de carte d'identité	5'467	3'482
Attestations et certificats de domicile et de séjour	1'783	1'421
Certificats de vie	3'157	4'356
Enregistrements de naissance	5'008	4'814
Déclarations de reconnaissance	836	746
Déclarations d'autorité parentale conjointe	693	604
Déclarations de nom	313	274
Procédures préparatoires de mariage	1'109	844
Procédures préparatoires de partenariat	34	9
Célébrations à l'état civil	731	556
Célébrations dans lieux d'exception	14	8
Saisie candidat.e.s à la naturalisation	1'035	901
Mandats pour cause d'incapacité	215	233
Enregistrements de décès	1'489	1'937

POINT FORT

Développement des prestations en ligne

Le Service a favorisé un contact à distance avec les usager.ère.s en développant de nombreux formulaires en ligne. Les commandes d'actes d'état civil en ligne ont augmenté de plus de 45% par rapport à 2020.

Toutes les demandes ont été traitées dans des délais adéquats.

L'offre de commande en ligne des documents s'est enrichie de quatre nouveaux actes :

- **La preuve du droit de cité:** permet aux personnes de nationalité suisse de prouver leur(s) commune(s) d'origine actuelle(s) ou ancienne(s). Ce document précise également le mode et la date d'acquisition de la/les commune(s) d'origine.
- **La déclaration de domicile:** sert à légitimer un séjour temporaire dans un autre canton.
- **L'attestation de résidence:** est un document au porteur justifiant du domicile actuel d'un.e administré.e sur le territoire du canton ou ayant résidé à Genève. Elle peut être demandée dans le cadre d'une demande d'ouverture de compte bancaire, d'un renouvellement de carte consulaire, ou toute autre formalité administrative.
- **L'attestation de départ:** permet aux personnes ayant annoncé leur départ auprès de leur dernière commune de domicile ou auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) d'obtenir une attestation de départ.



© Ville de Genève

PERSPECTIVES

Evolution liée à l'adoption du Mariage pour toutes et tous

Plébiscité lors de la votation de septembre 2021, le Mariage pour toutes et tous, qui garantit une nouvelle égalité entre les couples hétérosexuels et homosexuels, va franchir le seuil de l'état civil. En date du 1^{er} juillet 2022, les officières et officiers d'état civil pourront en effet enregistrer les mariages entre personnes de même sexe. Ces dernières pourront également convertir leur partenariat enregistré en mariage. A partir de la même date, il ne sera plus possible de contracter de nouveaux partenariats enregistrés en Suisse. Les partenariats existants pourront en revanche être conservés.

Procédure facilitée pour le changement de sexe

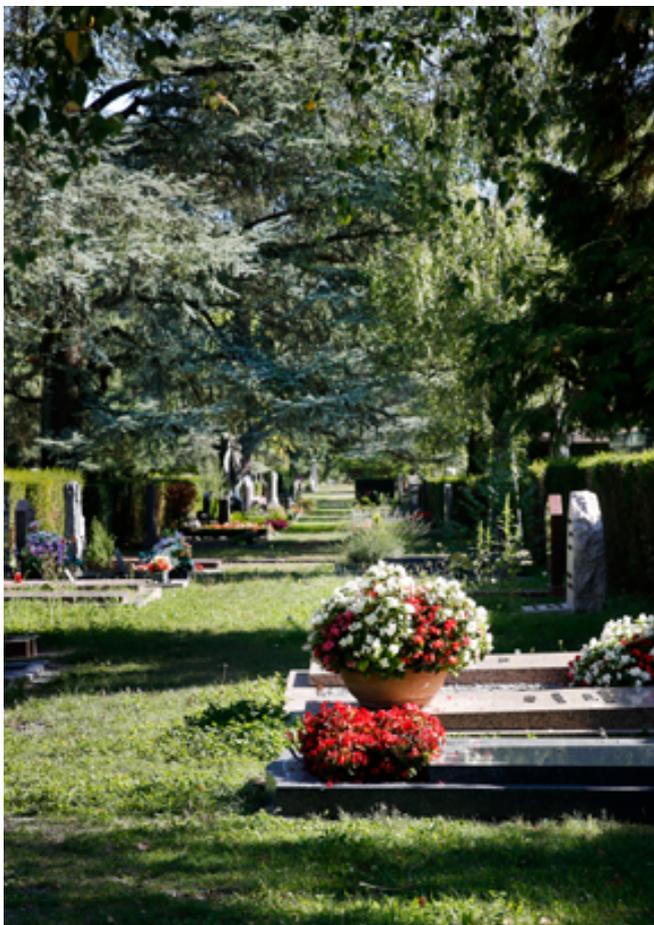
Dans la perspective d'une société inclusive, la Ville de Genève s'engage depuis de nombreuses années contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et affective, l'identité et l'expression de genre. Le CIV s'adaptera rapidement à l'évolution législative et offrira la possibilité de changer de genre et de prénom de manière facilitée et pour un coût modique.

Accessibilité du bâtiment de la Mairie

Le Département a à cœur de renforcer l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments afin de lutter contre les discriminations. Dans ce contexte, le projet de rénovation du bâtiment de la Mairie des Eaux-Vives, inscrit au plan financier des investissements pour 2023, permettra en particulier d'améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

évolution

Pompes funèbres, cimetières et crématoire



© Ville de Genève

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) pourvoit aux obsèques et assure la gestion et l'entretien des cimetières municipaux, ainsi que des installations funéraires. Depuis sa création, en 1866, le Service offre des prestations de qualité à l'ensemble de la population et joue un rôle social important pour les familles endeuillées.

RÉTROSPECTIVE

Adaptation des tarifs

La Cour des comptes a procédé à un examen sommaire de la tarification des prestations délivrées par le SPF suite à une communication citoyenne se plaignant d'une situation de concurrence déloyale. Dans ce contexte, la Cour des comptes a notamment demandé au Département que les écarts de tarifications avec le privé soient analysés.

Le résultat des travaux a démontré que, de manière globale, les prestations dites en concurrence affichaient un déficit important par rapport aux coûts facturés. Cette situation n'étant pas conforme au droit fédéral, notamment à la Loi fédérale contre la concurrence déloyale, des ajustements tarifaires ont été adoptés par le Conseil administratif avant d'être approuvés par le Conseil d'Etat.

Ouverture des cimetières

Le cimetière de Plainpalais a accueilli deux représentations de *Jardin d'hiver*, un spectacle du collectif Delta Charlie Delta, qui se définit comme une performance alliant cirque, théâtre, danse et poésie.

L'espace du cimetière a été investi pour interroger nos rapports à la mort dans une déambulation qui met en mots et donne corps au deuil, sans chercher à dépasser la tristesse ou la colère, ni même à apaiser la douleur ou à surmonter le deuil, mais simplement à échanger sur nos morts.

CHIFFRES CLÉS

3'132 Nombre de défunt.e.s pris.e.s en charge

2'678 Nombre d'incinérations

455 Nombre d'inhumations

1'264 Nombre d'obsèques gratuites

empathie

PERSPECTIVES

Rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges

Le Centre funéraire de Saint-Georges a été construit entre 1973 et 1976. Bien que régulièrement entretenu, son état de vétusté et sa non-conformité aux normes en vigueur sont unanimement reconnus, tant au niveau des installations de chauffage, de froid (cellules réfrigérées et chambres mortuaires), de l'électricité que des fours crématoires.

La rénovation complète de cet important équipement public est urgente afin de garantir la qualité des prestations, l'accueil des familles, l'accessibilité de tous les publics, et éviter les pannes qui surviennent fréquemment. Le projet de rénovation des installations techniques a été validé en décembre et une proposition de crédit d'investissement sera transmise au Conseil municipal courant 2022.

La durée des travaux est estimée à deux ans, période pendant laquelle une grande partie du Centre devra être fermée et des mesures temporaires devront être prises pour assurer la délivrance des prestations essentielles.

Guide à l'usage des familles endeuillées

Le SPF prépare la publication d'un guide à l'usage des familles endeuillées, afin de les aider à affronter l'ensemble des démarches administratives suite au décès d'un.e proche. Ce guide rassemble toutes les informations utiles en un seul support. Y sont évoquées, notamment, les questions relatives à l'enregistrement d'un décès, à l'organisation des obsèques, aux différents modes de sépultures et aux fournitures, ainsi qu'aux démarches à entreprendre immédiatement après un décès.

Etude sur les sous-sols

Dans le cadre d'un mandat initié par le Service des espaces verts (SEVE), une étude sur la composition et la qualité des sous-sols des cimetières municipaux a été finalisée. La Ville fait œuvre de pionnière dans un domaine peu étudié. Cette recherche doit permettre d'envisager des mesures utiles pour améliorer la prise en charge des défunt.e.s.



© Pierre Albouy

POINT FORT

Cérémonie du souvenir

Pour tenter d'adoucir les processus de deuil, particulièrement difficiles pendant la crise sanitaire, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a organisé, en partenariat avec l'Association des célébrant.e.s et officiant.e.s romand.e.s (ACOR), une cérémonie laïque collective, le samedi 6 novembre 2021, au Centre funéraire de Saint-Georges. Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation adressée par le SPF spécifiquement aux familles qui ont perdu un.e proche entre mars 2020 et mars 2021.

D'après les témoignages et les remerciements reçus en retour, ce fut pour les personnes présentes un moment nécessaire et d'une rare intensité.

Vie Associative

L'Unité Vie Associative (UVA) gère des subventions monétaires (10,7 millions de francs) et non-monétaires (2,6 millions), pour un montant total de 13,4 millions de francs. Ce montant représente 7,7% des subventions octroyées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS).

Parmi les subventions monétaires, on distingue les subventions nominatives des subventions ponctuelles. Les premières visent à soutenir le fonctionnement d'une association et sont inscrites au budget de la Ville, voté chaque année par le Conseil municipal. Les secondes soutiennent des projets spécifiques d'une grande diversité, allant de l'animation au sein des quartiers, à l'animation para et périscolaires pour les enfants, ou encore des projets d'hébergement d'urgence pour les personnes en situation de grande précarité.

De nombreux organismes œuvrant dans les champs de compétences du DCSS bénéficient d'une mise à disposition de locaux, ce qui constitue, de fait, également une subvention, appelée non-monétaire.

L'UVA apporte un soutien à des partenaires actifs dans des domaines tels que l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, l'inclusion sociale, l'insertion sociale et l'hébergement d'urgence.

En plus des 10,7 millions de francs de subventions monétaires octroyées par l'UVA, une dizaine de projets ont été soutenus via le fonds Emma Louise Zell, à hauteur de 466'600 francs, pour des actions principalement destinées aux personnes âgées, notamment des cours d'informatique ou le financement de prestations de buanderie.



© Pierre-Alain Balmer

RÉTROSPECTIVE

En réponse aux impacts de la crise sanitaire et sociale, l'UVA a concentré son action sur l'urgence sociale. De nombreuses associations ont eu l'opportunité de rencontrer l'Unité afin de mieux faire connaître leurs activités, d'évaluer leurs besoins et de chercher ensemble les moyens de valoriser leur engagement.

PERSPECTIVES

2022 sera l'occasion de redonner un souffle à l'UVA qui fêtera ses 10 ans, et de redéfinir les priorités afin de se rapprocher au mieux de la Feuille de route de la Magistrature. Tisser des liens et renforcer la collaboration de la Ville avec la société civile et le milieu associatif sont des objectifs essentiels.

complémenta

Subventions par champs d'action

	Enfance	Jeunesse	Vieillesse	Insertion sociale	Inclusion sociale	Hébergement d'urgence	Total
Subventions nominatives monétaires (en milliers de francs)	724	162	430	5'203	875	500	7'894
Nombre d'organismes subventionnés	16	7	12	27	11	1	74
Subventions non monétaires	389	444	45	1'338	455		2'671
Nombre d'organismes au bénéfice d'une mise à disposition de locaux	13	8	2	20	15		58
Subventions ponctuelles	167	472	8	354	52	1'800	2'853
Nombre de projets soutenus	9	11	2	32	8	3	65
Total subventions accordées en 2021	1'280	1'078	483	6'895	1'382	2'300	13'418

Evolution par champs d'action

	2021	2020
Enfance	1'280	1'232
Jeunesse	1'078	1'012
Vieillesse	483	489
Insertion sociale	6'895	6'667
Inclusion sociale	1'382	1'477
Hébergement d'urgence	2'300	2'299*
Total général	13'418	13'176

POINT FORT

Etude sur le sans-abrisme

En 2021, la publication de l'Etude du professeur Jean-Michel Bonvin de l'UNIGE, mandaté par le DCSS, sur les besoins en matière d'hébergement d'urgence, a permis de poser les bases d'une collaboration entre les actrices et les acteurs associatif.ve.s et la Ville de Genève dans le domaine de l'urgence sociale. Afin de redessiner sa politique d'accueil d'urgence, ainsi que sa vision en matière de subventionnement associatif, la Ville de Genève a entamé, en fin d'année, une large consultation auprès des principales actrices et principaux acteurs de terrain. Plusieurs séances ont eu lieu afin de co-construire une réponse globale aux problématiques rencontrées par les bénéficiaires et les acteur.trice.s de terrain.

Visages de la précarité

Autre moment fort de l'année, l'inauguration de l'exposition photographique de Pierre-Alain Balmer *Fragile*. En collaboration avec l'association Le CARÉ, le photographe a tiré une série de portraits de personnes qui ont perdu pied, suite à un licenciement, à une maladie, à une dépression ou à un décès, et se sont retrouvé.e.s dans la précarité.

Ressources humaines



© Ville de Genève

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

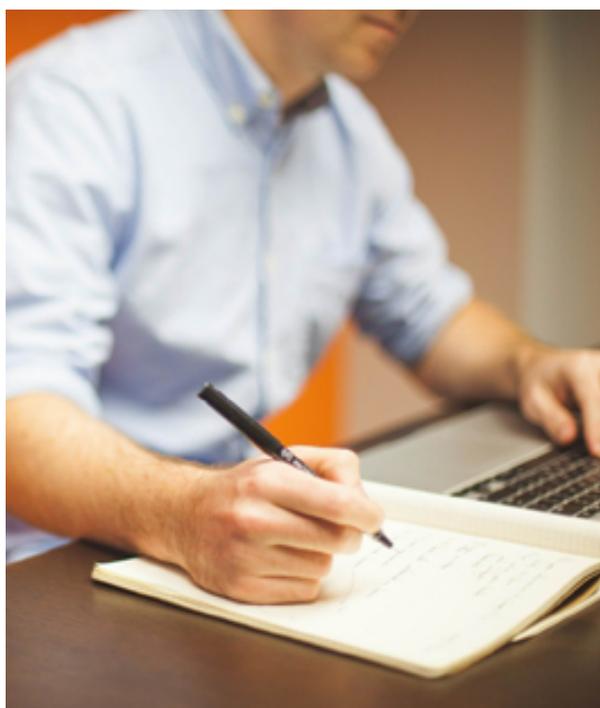
Service	Employé.e.s	Auxiliaires	Autres	Total
Direction	17	3	2	22
Service de la petite enfance	42	9	1	52
Service des écoles et institutions pour l'enfance	243	15	10	268
Service de la jeunesse	32	7	4	43
Service social	91	50	10	151
Service de l'état civil	30	1		31
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	47	7		54
TOTAL	502	92	27	621

Postes fixes / nombre d'équivalent temps plein (ETP)

Service	1.1.2022	1.1.2021
Direction	17.5	16.3
Service de la petite enfance	42.1	39.0
Service des écoles et institutions pour l'enfance	163.0	157.8
Service de la jeunesse	24.5	24.4
Service social	84.5	79.0
Service de l'état civil	26.7	26.8
Service des Pompes funèbres, cimetières et crématoire	48.6	51.4
TOTAL	406.9	394.7

A fin 2021, le Département employait 502 collaboratrices et collaborateurs sur des postes fixes, 92 sous contrat d'auxiliaire, 27 apprenti.e.s / stagiaires / civilistes.

Le Département comptait 33 cadres supérieur.e.s et 34 cadres intermédiaires. Le personnel est majoritairement féminin (60%), l'âge moyen est de 45 ans et demi; le personnel fixe a une ancienneté moyenne de 11 ans.



© Ville de Genève

POINT FORT

Adaptabilité

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes sur le terrain, ainsi que les équipes de direction ont relevé des défis importants. Ainsi, une gestion RH réactive et agile constitue la clé pour assurer le maintien des prestations. Des organisations de travail inédites, ainsi que de nouveaux modes d'interaction assurent la réactivité pour faire face aux besoins changeants et à l'évolution de la situation. La mise en route des plans de gestion de crise en représente un bel exemple.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) a activé un plan de crise, notamment durant la période des fêtes de fin d'année, avec des adaptations de pratiques RH importantes.

Partenariat social

Le Conseil administratif a approuvé la municipalisation de la petite enfance, qui représente non seulement une réforme majeure, mais aussi un projet RH qui se déploiera sur plusieurs années. Dans cette perspective, un processus de négociation important avec les partenaires sociaux a été initié.

Projet pilote

Le Service de la jeunesse (SEJ) a mis en place une nouvelle prestation pour la population à travers le dispositif de correspondant.e.s de nuit. Opérationnel sur le terrain depuis le début du mois de novembre dans le secteur Ouches - Concorde - Franchises - Servette - Charmilles - Saint-Jean, ce dispositif sera évalué et, le cas échéant, élargi à de nouveaux quartiers.

agilité

Ressources financières

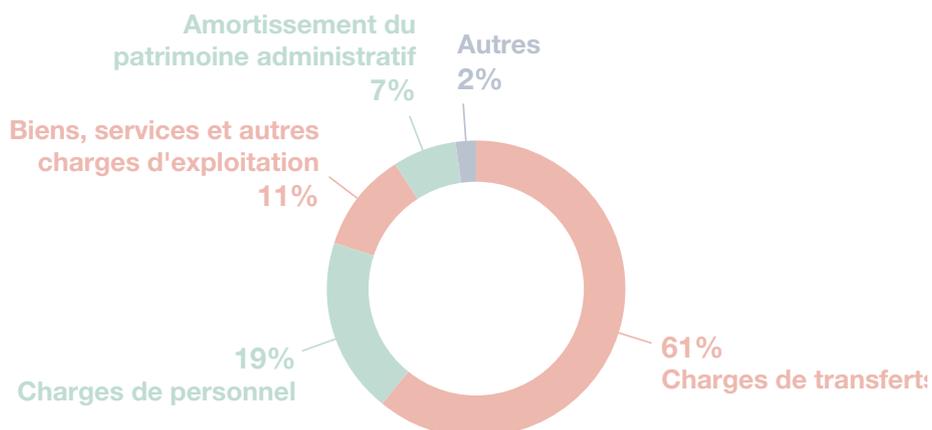


© Emmanuelle Bayart

Comptes 2021 (en milliers de francs)

Service	Charges	Revenus
Direction	14'887	59
Service de la petite enfance	123'991	10'545
Service des écoles et institutions pour l'enfance	83'524	2'322
Service de la jeunesse	19'673	216
Service social	40'883	3'674
Service de l'état civil	4'485	1'887
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	11'080	4'867
TOTAL	298'522	23'570

Répartition des charges 2021 par nature



En 2021, les dépenses du DCSS se répartissent comme suit :

- 44% consacré principalement à la politique « Famille et jeunesse », principalement les dépenses liées à la petite enfance (41%) ;
- 28% à la politique « Scolarité obligatoire », essentiellement destinée à la mise à disposition et l'entretien des bâtiments scolaires et à la sécurité des enfants à proximité de l'école ;
- 15% à l'aide sociale, soit l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

Le budget 2021 du Département se montait à 296.1 millions pour les charges et 28.5 millions pour les revenus.

S'agissant des charges, le dépassement de 2.4 millions par rapport au budget 2021 s'explique principalement par les mesures prises par le DCSS permettant de faire face à la crise sanitaire. Deux propositions du Conseil administratif (PR) au Conseil municipal couvrant ces dépassements ont été acceptées afin de garantir l'application des plans de protection dans les écoles et les restaurants scolaires.

Les revenus sont inférieurs de 5 millions par rapport au budget 2021. Cet écart s'explique principalement par des subventions reçues moins importantes que prévues dans le domaine de la petite enfance et par une baisse des revenus de locations de salles dans les locaux scolaires découlant de fermetures ou de restrictions décidées par les autorités.

Investissements

Les dépenses d'investissements concernant les services du Département se montaient à 34.5 millions de francs en 2021 – dont près de 19.5 millions de francs dédiés aux bâtiments scolaires, 8.6 millions de francs aux structures pour la jeunesse et 6.3 millions de francs aux structures d'accueil de la petite enfance.

Les huit principaux crédits d'investissement représentaient un total de 29.9 millions de francs, soit près de 87% des dépenses du Département.

Crédit d'investissement	Service	Dépenses 2021 en milliers de francs
Carré Vert (Saint-Georges 21)	Service des écoles et institutions pour l'enfance	11'575
Manège en Ville (Piachaud 4)	Service de la jeunesse	5'931
Structure d'accueil petite enfance Victoire Tinayre (Frontenex 54)	Service de la petite enfance	5'005
Ecole de Pâquis-Centre (Berne 50)	Service des écoles et institutions pour l'enfance	2'167
Pavillons scolaires modulables	Service des écoles et institutions pour l'enfance	1'381
Maison de quartier de la Concorde (Henri-Golay 40)	Service de la jeunesse	1'429
Concours d'architecture et études d'un complexe «crèche, sport et jeunesse» (Gare des Eaux-Vives)	Service de la jeunesse	1'216
Mise en conformité des vitrages (divers lieux)	Service des écoles et institutions pour l'enfance	1'174
Total		29'878

Glossaire

ACRS	Association des cuisines et restaurants scolaires
ARS	Allocation de rentrée scolaire
ASP	Antenne sociale de proximité
BAB-VIA	Boîte à Boulots – Vers l’Intégration et l’Autonomie
BIPE	Bureau d’Information Petite Enfance
BiS	Bureau d’information Sociale
CSRG	Club social rive gauche
DACM	Département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DFEL	Département des finances, de l’environnement et du logement
FASe	Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle
FCLR	Fédération des centres de loisirs et de rencontres
FSPJ	Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
GIAP	Groupement Intercommunal pour l’Animation Parascolaire
HEP	Haute Ecole Pédagogique
HETS	Haute école de travail social de Genève
imad	Institution genevoise de maintien à domicile
IREG	Institut de recherche appliquée en économie et gestion
PJG	Parlement des jeunes genevois
LAPSA	Loi pour l’aide aux personnes sans abri
PSP	Politique sociale de proximité
SAPE	Structure d’accueil petite enfance
SIG	Services industriels de Genève
TSHM	Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs
UNIGE	Université de Genève
UVA	Unité Vie Associative
VaV	La ville est à vous

Adresses utiles



© Magali Girardin

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas
1206 Genève
022 418 81 00

Service des écoles et institutions pour l'enfance

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 48 00

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette
1202 Genève
6, rue Jean-Charles Amat
1202 Genève
022 418 45 00

Service social

25, rue Dizerens
1205 Genève
022 418 47 00

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie
1207 Genève
022 418 66 50

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

20, avenue de la Concorde
1203 Genève
022 418 60 00

Impressum

Conception graphique

mostra-design.com

Crédits photographiques

Ville de Genève

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale

et de la solidarité - Direction

4, rue Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimés à 200 exemplaires

Mai 2022